



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Histoire

de l'Université des Antilles et de la  
Guyane

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académies : Guadeloupe, Guyane, Martinique

Établissement déposant : Université des Antilles et de la Guyane - UAG

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150009136

## Périmètre de la formation

- Sites (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
UAG, campus de Schœlcher (Martinique) et de camp Jacob à Saint-Caude (Guadeloupe).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence *Sciences humaines et sociales* mention *Histoire* forme d'une part à la recherche historique et d'autre part aux formations professionnelles ayant un lien avec l'histoire (métiers de l'enseignement, métiers du patrimoine et de la documentation). Les étudiants acquièrent les connaissances, compétences méthodologiques et techniques liées à l'histoire, et des connaissances plus spécifiques sur le monde caribéen. La première année (L1) est pluridisciplinaire ; suivant le choix des unités d'enseignement, les étudiants peuvent avoir de 41 % à 70 % de crédits liés à l'histoire. De la deuxième (L2) à la troisième année de licence (L3), les parcours se différencient en gardant un socle commun sur les fondamentaux de la discipline. Les étudiants peuvent choisir entre les parcours *Métiers de l'enseignement*, *Sciences historiques* ou *Institutions et sciences de la société*, les deux premiers étant dispensés en Martinique, le troisième en Guadeloupe. La maquette des enseignements indique en moyenne 450 heures en présentiel étudiant chaque année, à quelques heures près suivant les parcours et suivant les années, sur le campus de la Martinique (données manquantes sur le campus de la Guadeloupe). Les effectifs sont faibles : à la Martinique 41 étudiants en L1, 22 en L2 et 16 en L3, en Guadeloupe 46 en L1, 9 en L2 et 22 en L3. La faiblesse de ces effectifs amène l'équipe pédagogique à projeter une restructuration de son offre de formation dans le cadre du futur contrat.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention *Histoire* forme au socle disciplinaire attendu, avec une spécialisation progressive dans chacun des trois parcours. Les enseignements sont adaptés à un public étudiant nécessitant une remise à niveau parfois conséquente pour l'expression écrite et orale. Cependant, les effectifs sont en baisse continue, ce qui traduit un manque d'attractivité de la formation. Cette baisse des effectifs nourrit des doutes sur la viabilité de deux parcours distincts sur le site de Schœlcher. Le contenu professionnalisant demeure faible (peu ou pas d'intervenants professionnels, caractère optionnel et peu suivi des stages existants).

L'équipe pédagogique met en œuvre des procédures variées d'aide à la réussite : programme en ligne « Voltaire : SOS Orthographe » ; mise en place d'un tutorat ; entraînement à l'expression écrite et orale dans plusieurs unités d'enseignement de première et deuxième années ; mise en ligne des supports de cours avant la date des cours. Mais ces dispositifs sont facultatifs, et l'équipe reconnaît que les publics qui en auraient le plus besoin n'y ont pas recours. Il faudrait par ailleurs veiller à ce que les opérations d'adaptation aux difficultés du public ne se traduisent pas par une baisse du niveau d'exigence académique.

Le dossier est lacunaire sur les poursuites d'études et l'insertion professionnelle à l'issue de la licence (absence de données précises).

Le pilotage de la formation est distinct entre les deux sites ; le dossier traduit des différences sensibles, les parties relevant du site martiniquais étant qualitativement et quantitativement plus détaillées. Sur aucun des sites il n'y a de délégués étudiants ni de conseil de perfectionnement. En termes de pilotage, l'équipe a réalisé un diagnostic des différentes faiblesses de l'offre actuelle et de l'état du marché du travail, ce qui l'amène à demander une restructuration autour de trois formations liées à l'histoire, les deux premières en Martinique et la troisième à la Guadeloupe : une licence bi-disciplinaire *Histoire/Histoire de l'art et archéologie* ; une licence professionnelle *Développement et protection du patrimoine culturel* ; une licence bi-disciplinaire *Histoire-Sociologie institutions et sciences de la société*.

- Points forts :

- L'acquisition de compétences transversales.
- La spécialisation progressive vers chacun des trois parcours.
- La mise en place de dispositifs variés d'aide à la réussite.

- Points faibles :

- La professionnalisation insuffisante, en termes d'intervenants professionnels dans la formation et de stages obligatoires.
- Les résultats insuffisants des différents dispositifs d'aide à la réussite.
- L'attractivité faible en termes de nombre d'étudiants.
- Un manque de coordination entre les deux sites de la Guadeloupe et de la Martinique, qui se traduit par un affichage distinct des attendus et résultats, alors même que des relations existent entre enseignants des deux sites.
- L'absence d'informations précises sur l'insertion professionnelle et sur la poursuite d'études à l'issue de la licence.

- Recommandations pour l'établissement :

Compte tenu de la baisse continue des effectifs d'une part, et des différentes faiblesses que présente la formation notamment pour la professionnalisation d'autre part, le projet de restructuration déposé par l'équipe pédagogique autour de deux licences bi-disciplinaires et d'une licence professionnelle ouvre des perspectives intéressantes en termes de réponse aux attentes du marché du travail. Si cette nouvelle offre de formation apporte une réponse aux attendus de professionnalisation, une attention particulière devrait également être portée aux autres faiblesses que présente la formation actuellement : les résultats limités des dispositifs jusqu'à présent facultatifs d'aide à la réussite amène à se poser la question de l'opportunité de les rendre obligatoires ; une coordination renforcée entre les deux sites de la Guadeloupe et de la Martinique serait nécessaire ; des enquêtes précises et régulières sur le devenir des étudiants permettraient de guider efficacement le pilotage.



# Observations de l'établissement

**Présidence**

Dossier suivi par :

Antoine Delcroix

Fixe : 0590 48 33 83

Mobile : 0690 28 10 27

Mail : adelcroix@univ-ag.fr

**La Présidente de l'Université des Antilles  
et de la Guyane**

A

**Monsieur le Président de l'AERES,  
AERES,  
20, rue de Vivienne,  
75002 Paris**

Pointe-à-Pitre, le 8 septembre 2014

**Nos réf. :**

**UAG-PRES/CMC/AD/DSA/N°2014 - 1310**

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint la réponse à l'évaluation de la licence d'histoire / LI – S3LI150009136.

Des erreurs factuelles, repérées dans le document initial, ou des demandes d'ajouts de précisions ont fait l'objet d'une demande de rectification. Par ailleurs, je n'ai pas remarques particulières à formuler quant aux observations formulées par madame Dominique Rotgers, responsable de cette mention de licence.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président à l'assurance de mes salutations distinguées et les meilleures.

  
  
**Corinne MENCERASTER**

**Pièce jointe : observations du responsable de diplôme.**



## **Licence histoire**

**Dossier : LI - S3LI150009136**

### **Observations sur le rapport d'évaluation**

*« Le pilotage de la formation est distinct sur les deux sites »*

Au quotidien, le pilotage des parcours est effectivement distinct pour des raisons pratiques (il y a 285 kilomètres entre la Martinique et la Guadeloupe), mais des réunions pédagogiques et des stages communs (ou avec les mêmes formateurs) sont organisés sur les deux sites pour maintenir une réelle homogénéité des exigences et bénéficier des expérimentations heureuses voire éviter les malheureuses. D'ailleurs, il convient de rappeler que le DPLSH est devenu en cours de contrat une composante distincte de la faculté de Lettres et de Sciences Humaines et avec donc un calendrier distinct et une autonomie financière. Néanmoins, la responsable de la mention histoire veille à la coordination pédagogique des deux sites.

*« Sur aucun des sites, il n'y a de délégués étudiants et de conseils de perfectionnement »*

Ces deux dispositifs ne sont quasiment pas mis en place à l'UAG, à notre connaissance, du moins pour les licences générales.

Les tuteurs néanmoins sont intégrés à l'équipe éducative et rendent compte des demandes de leurs camarades. En outre, périodiquement des consultations des étudiants d'histoire ou des usagers du département d'histoire sont organisées et leurs suggestions sont prises en compte pour améliorer l'offre de formation.

*« Le dossier est lacunaire sur les poursuites d'étude et l'insertion professionnelle à l'issue de la licence (absence de données précises) »*

En dépit de nombreuses relances, les services de l'UAG (Observatoire de la Vie Etudiante /OIVE-IP) ont fourni des informations inutilisables car portant sur des échantillons sans aucune valeur statistique (moins de dix personnes en cinq ans).

Avec l'accord du CEVU de juin 2014, une licence pro guide-conférencier sera ouverte par le département d'histoire en formation continue dès la rentrée de septembre. Alors que la campagne de recrutement s'achève le 24 juillet, au 14 juillet il y avait déjà 16 candidatures déposées pour 20 places.

Dominique ROGERS

Responsable de la mention « histoire »